

Communiqué de presse

Méribel, le 9 septembre 2022

Le contexte de crise énergétique que nous subissons nous invite à la prudence quant à la couverture médiatique que cela induit.

En effet, le Syndicat National des Patinoires fédère l'ensemble des acteurs de la glace, exploitants, propriétaires, collectivités, acteurs institutionnels, fédérations sportives, fournisseurs, bureaux d'études et architectes.

Ce réseau professionnel permet aux gestionnaires de trouver des réponses et des outils à leurs problématiques de gestion.

La question des énergies est **centrale dans les débats depuis des années**. Un ensemble de dispositifs, procédures, techniques et investissements allant dans le sens des économies d'énergie, de l'optimisation de la gestion sont activés depuis des années. Le parc français de patinoires étant plutôt vieillissant.

La question de la **planification du temps de glace** est aussi au cœur de nos métiers.

Nous n'avons cessé de chercher à **optimiser, rationaliser** nos exploitations. Tous les gestionnaires ouvrent pour tirer le meilleur parti de leurs installations techniques. La plupart ont automatisé la gestion du froid et de la production de chaleur. Des investissements importants ont été assumés par les propriétaires, bien souvent les collectivités, pour rechercher ces économies d'énergie (éclairage LED, système de GTC, isolation des bâtiments, récupération des calories, récupération d'eau, géothermie, production photovoltaïque..).

Beaucoup de complexes sportifs de type « patinoire / piscine » font partie du paysage. Ces équipements sont capables d'être **vertueux**. Les installations frigorifiques des patinoires produisent des calories permettant bien souvent de chauffer des bassins et tous les besoins en chaleur de la patinoire et de la piscine. Cette énergie « optimisée » est redistribuée utilement vers les besoins de bâtiments ou espaces annexes.

Ces exemples d'optimisation permettent d'imaginer l'avenir des équipements de demain mais aussi symbolisent l'ambition des gestionnaires d'utiliser efficacement les énergies.

Toutes les patinoires de France subissent de manière hétérogène cette augmentation en fonction des contrats révisés par les fournisseurs d'énergies depuis le début de l'année.

Néanmoins, **les charges nouvelles** qui pèsent sur nos exploitations ne sont pas compensées par les recettes.

Malgré **une année record** en termes de fréquentation du grand public (+22 % en moyenne en France), l'attractivité de ces équipements à vocation d'animation territoriale et sociale n'est pas à remettre en cause. Sites d'accueil des championnats nationaux et d'événements internationaux majeurs, support des clubs et des fédérations (FFHG et FFSG), le coût de fonctionnement et d'investissement est assumé par le gestionnaire ou le propriétaire. Les choix stratégiques en matière d'amélioration sont identifiés et assumés par ceux-ci.

Cependant, cette crise interpelle par son ampleur et l'impact sur la viabilité du modèle.

Le SNP a **alerté** sur cette situation à de nombreuses reprises les fédérations des sports de glace, l'ANDES et l'AMF.

Aujourd'hui, il s'agit de travailler ensemble avec tous les acteurs de la filière en lien avec les élus locaux afin de prendre les bonnes décisions pour garantir la continuité de service public et l'accès au plus grand nombre de nos patinoires.

L'enjeux étant de rester ouverts.

Ce sujet sera évoqué lors de notre congrès annuel, appelé « Rencontres nationales des patinoires » qui se déroulera du 12 au 14 septembre prochain à Anglet.

Bien que les collectivités et certains gestionnaires disposent de capacité d'adaptation, ils ne pourront pas supporter seuls, l'impact de ces charges nouvelles.

Nous attendons donc avec impatience des décisions qui pourraient être prises par l'État.

Cependant, un groupe de travail composé de gestionnaires, des membres des 2 fédérations (FFHG et FFSG) et de partenaires / fournisseurs va travailler très rapidement sur cette question de la pérennisation de nos exploitations.

Les membres du conseil d'administration du SNP se tiennent à la disposition des médias et du grand public pour répondre à **toutes les questions liées à la gestion d'une patinoire.**

Pour le Conseil d'administration,
Le Président

Yann Pesando

